

06-26

**Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL**

Membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Procuration : 1 - Votants : 12

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09/01/2026**

Date de convocation

02 janvier 2026

Date d'affichage

02 janvier 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt six, le 09 janvier, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI M. Pascal GALLIOT, Mme Nadège ZIMMERMANN, M. Azzedine AZZOUG M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, M. Sébastien GADOT, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, M. Christian CHOQUET.

Était absent excusé avec procuration : M. Fabien BARI (donne procuration à M. Pascal GALLIOT).

Étaient absents non excusés : Mme Armelle LE GAL, M. Jacques VESIN, Mme Pamela GRIDEL.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Aurélien LEY

**Location de la salle de gymnastique de la salle des fêtes communale
Délibération n° 06-26**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le projet de location en semaine de la salle de gymnastique située à l'étage de la salle des fêtes communale, en dehors des créneaux horaires des associations communales.

Ce projet a pour but de percevoir des recettes en section fonctionnement et de faire profiter des lieux à des personnes privées ou morales tierces pour exercer des activités dans le domaine du sport et bien-être.

Il convient d'en fixer les tarifs ainsi que les modalités, sachant que le nombre de personnes est limité à 19 au sein de la salle de gymnastique.

Monsieur le Maire propose les modalités suivantes :

- une modulation tarifaire période été/hiver
- une modulation tarifaire selon que l'on soit habitant de Badevel :

- un tarif de 8 €/ heure de réservation en semaine pour la période été (du 1er mai au 31 octobre)
- un tarif de 10,5 €/ heure de réservation en semaine pour la période hiver (du 1er novembre au 30 avril)
- une modulation tarifaire selon que l'on soit habitant de Badevel ou personne extérieure
 - un tarif de 8 €/ heure de réservation en semaine pour la période été (du 1er mai au 31 octobre)
 - un tarif de 10,5 €/ heure de réservation en semaine pour la période hiver (du 1er novembre au 30 avril)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

- Avec 12 voix POUR
- Avec 0 voix CONTRE
- Avec 0 abstention

- DECIDE de surseoir au vote dans l'attente d'une analyse comparative de tarifs pratiqués dans d'autres communes.

Fait et délibéré en séance le 09 janvier 2026

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 10 janvier 2026 et publication ou notification le 10 janvier 2026

